

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE - PROGRAMME D'INTÉGRATION - CAMP DE JOUR CONCOURS LCVC-2022-024

DESCRIPTION SOMMAIRE

La Municipalité de Val-des-Monts est à la recherche de personnes candidates pour occuper le poste de responsable pour le programme d'intégration du camp de jour estival, accueillant des enfants de 5 à 12 ans. Sous la supervision du coordonnateur du camp de jour, la personne titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

1. Planifier, organiser, réaliser et évaluer le calendrier des activités du programme d'accompagnement.
2. Évaluer les dossiers des inscriptions pour le programme d'accompagnement avec la Préposée aux activités et événements jeunesse.
3. Superviser et évaluer le personnel sous sa responsabilité.
4. Voir au bon fonctionnement des activités régulières, spéciales et des sorties à l'extérieur du camp de jour.
5. S'assurer de la sécurité des activités, des participants et du personnel.
6. Effectuer les suivis nécessaires auprès des spécialistes et des parents des participants avec l'aide de l'application MétaPRISME.
7. Construire et adapter des outils de travail pour le programme d'accompagnement.
8. Fournir un soutien à l'équipe d'accompagnement et d'animation lors de la gestion des cas problèmes et intervenir lorsque nécessaire.
9. Effectuer les suivis nécessaires avec la Préposée aux activités et événements jeunesse, le coordonnateur, l'équipe de gestion, l'équipe du programme d'accompagnement, les parents et les intervenants externes.
10. Compléter les rapports demandés par la Direction du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.
11. Respecter les consignes et règlements établis par le service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Étudier en éducation spécialisée ou dans un domaine connexe, ou avoir complété un minimum d'une année d'études collégiales et posséder une expérience et des connaissances jugées pertinentes.
2. Avoir la capacité à travailler avec les enfants ayant des besoins particuliers ou des limitations.
3. Avoir un minimum d'une année d'expérience en accompagnement.
4. Avoir une formation en animation.
5. Détenir un permis de conduire valide.
6. Être disposé à travailler selon des horaires flexibles et être disponible pour toute la durée de l'emploi.
7. Avoir de l'expérience avec le service à la clientèle serait un atout.
8. Être bilingue serait un atout.
9. Assister à toutes les formations prévues au calendrier (jour, soir et week-end).

HEURES DE TRAVAIL ET TRAITEMENT

1. Taux horaire entre 21,75 \$ et 22,75 \$ (selon l'expérience).
2. Les heures d'ouverture du camp de jour sont de 6 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi.
3. Poste saisonnier.
4. Du 1^{er} mai au 23 juin 2023, et du 14 au 18 août 2023 – 30 heures par semaine.
5. Camp de jour du 3 juillet au 11 août 2023 – 40 heures par semaine.
6. Recrutement du personnel entre le 10 mars et le 26 mai 2023 – jusqu'à un maximum de 15 heures.
7. Formations à déterminer entre le 1^{er} mai et le 3 juillet 2023 – jusqu'à un maximum de 40 heures.
8. Rencontre d'équipe dans la semaine du 17 juillet 2023 – Durée de 3 heures, soit de 18 h à 21 h.

DATE LIMITE

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur demande d'emploi, avant le **5 février 2023, 16 h 30**, aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9
Téléphone : 819 457-9400
Télécopieur : 819 457-4141
Courriel : emploi@val-des-monts.net

NOTE 1 : Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue.** Si après la fermeture du concours la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

NOTE 2 : Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis, sans discrimination, et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.